

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Alterre Bourgogne
Agence pour l'environnement et le
développement soutenable en Bourgogne



SOMMAIRE

Message du président	p.3
VIE ASSOCIATIVE	p.4
Instances et réunions statutaires	
Personnel	
Budget	
Implication dans le RARE	
ATTENUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER	p.6
Energies renouvelables : formalisation d'un observatoire partenarial	
Plans climat énergie territoriaux : vers une acculturation des collectivités à la démarche d'évaluation	
Schéma régional climat air énergie : participation au dispositif de suivi	
Adaptation au changement climatique : favoriser le passage à l'action	
PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS	p.9
Biodiversité : appui à l'élaboration et au suivi de politiques régionales	
Protection de captages : mise en place d'un réseau d'acteurs	
Animation du Réseau Bocages de Bourgogne	
Co-animation du réseau Découvertes nature en Bourgogne	
FAVORISER LES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	p.12
Co-animation du réseau régional des Agendas 21 et chartes DD	
Ecosffere : une démarche de développement durable dans les collèges	
Analyse des flux de matières : mieux connaître le fonctionnement des territoires	
Le design au service de la promotion de la mobilité alternative	
RENFORCER L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	p.15
Coordination des Assises de l'EEDD en territoire bourguignon	
Plateforme de l'EEDD en Bourgogne : un outil en faveur du rapprochement des acteurs	
Coordination de Planisffere, le plan de formation des formateurs à l'EDD	
Animation du réseau CIRCAETE	
Les campagnes de l'EEDD sur les sols	
GERER ET PREVENIR LES DECHETS	p.18
Vers un élargissement du périmètre d'observation des déchets	
Plans et programmes de prévention : un appui méthodologique aux collectivités pour le suivi d'actions	
PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE ENVIRONNEMENT ET SANTE	p.19
Le projet <i>Bon pied, bon air</i> pour améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles	
Contribution à la création du portail e-SET santé et environnement pour tous	
COMMUNIQUER ET INFORMER	p.21
Les outils de communication globale	
Les publications	
Le service d'information et de documentation	
La conférence sur un thème émergent	
Le conseil scientifique	
Le conseil scientifique	p.24
2012 au fil des mois	p.25



LE MESSAGE DU PRESIDENT

2012 se sera déroulée sous le signe de la stabilité pour Alterre. Suite à l'année 2011 qui avait connu une série de changements et de bouleversements, c'est en effet le premier exercice réalisé sur la base des nouvelles modalités. Je souhaite saisir l'occasion qui m'est donnée ici de faire part de ma reconnaissance à toute l'équipe de l'agence, pour avoir su passer ces quelques obstacles tout en conservant la cohésion et le niveau de performance qui la caractérisent, gage du bon fonctionnement de notre agence.

La perte de la mission « Qualité environnementale des bâtiments » l'année passée a occasionné une baisse de financements qui a contraint l'équipe à une gestion rigoureuse. Grâce aux efforts de chacun, l'équilibre a été rétabli. Et le programme de travail a été respecté. Parmi les nombreuses actions mises en œuvre, j'en citerai trois qui m'ont semblé être particulièrement structurantes pour l'agence : le processus de concertation et d'élaboration de la stratégie régionale de la biodiversité ; la participation au débat sur la transition énergétique, à travers l'organisation de la conférence régionale ; et dans le domaine de l'EEDD, le portage des Assises territoriales et la construction de la plateforme de partage des ressources.

Pour ces réalisations et pour toutes celles que ce rapport d'activité porte à votre connaissance, je tiens également à remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour leur implication et leur soutien sur lesquels j'ai pu compter tout au long de l'année. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très bonne lecture.

Jean-Patrick Masson

Alterre Bourgogne est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne. Créée en 2006 sur les bases de l'OREB (Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne), Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, l'ADEME et l'Europe, à travers le fonds FEDER.

Alterre Bourgogne a pour mission de mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

Ses actions sont de 3 types :

- Observation de l'environnement et contribution à l'évaluation de politiques publiques ;
- Accompagnement de territoires dans leurs projets et démarches de développement durable ;
- Développement de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

L'agence agit en direction d'un public varié : collectivités territoriales, associations, organisations socioprofessionnelles, administrations, entreprises, chambres consulaires, professionnels de l'éducation et de la formation... Elle contribue à développer leurs connaissances sur les différents sujets de l'environnement, en favorisant le croisement d'expertises ; elle produit des outils de sensibilisation et d'aide à la décision ; elle propose un appui technique et méthodologique.

Plateforme de dialogue et de partage, l'agence favorise les partenariats dans l'objectif de susciter des initiatives qu'elle accompagne et qu'elle valorise. Alterre Bourgogne est aussi un centre de ressources sur l'environnement et le développement durable avec notamment un service de documentation ouvert au public.

Réunions statutaires

- 1 Assemblée générale le 25 mai à l'Hôtel des Sociétés à Chenôve
- 3 réunions du Conseil d'administration
- 2 réunions de Bureau

Composition du Conseil d'administration d'Alterre (au 30 décembre 2012)

Collège 1 : Collectivités locales, EPCI et les associations les représentant

- Jean-Patrick Masson (Grand Dijon), Président
- Stéphane Woynaroski (Conseil régional)
- Dominique Lapôtre (Conseil régional)
- Conseil économique et social
- Parc naturel régional du Morvan
- Ville de Chalon-sur-Saône
- Alain Cordier (Conseil régional)
- Serge Grappin (Conseil régional)
- Philippe Hervieu (Conseil régional)
- Karim Khatri (Conseil régional)
- Isabelle Lajoux (Conseil régional)
- Association des Maires de Côte-d'Or
- Communauté urbaine Creusot Montceau

Collège 2 : Associations loi 1901

- Autun Morvan écologie
- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- CRAJEP - Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CEMEA)
- Bourgogne Energies Renouvelables
- CLAPEN 21 - Comité de liaison des associations et des personnes pour la protection de l'environnement et de la nature en Côte-d'Or
- UFC Que Choisir

Collège 3 : Etablissements publics

- ADEME Bourgogne
- Chambre d'agriculture de Bourgogne
- ONF - Office national des forêts
- Université de Bourgogne

L'équipe d'Alterre (au 31 décembre 2012)

Contrats à durée indéterminée

Direction

- Nadège Austin : directrice

Vie associative

- Elisabeth Louis : comptabilité, gestion, vie associative

Observation et accompagnement

- Pascale Repellin : climat, énergie, déchets
- Hélène Toussaint : changement climatique, eau
- David Michelin : biodiversité
- Aurélien Trioux : territoires
- Marie-Lise Lagnier : climat, énergie, déchets (arrivée le 25 juin 2012, en remplacement d'Anicée Chancel)
- Aurélie Berbey : secrétariat de mission

Education à l'environnement et au développement durable

- Christine Coudurier : éducation relative à l'environnement

Communication, documentation, système d'information

- Jean-Philippe Harand : système d'information
- Fabienne Lapiche-Jaouen : organisation d'événements et appui à la mise en œuvre des projets
- Stéphanie Marquet : communication
- Valérie Trivier : documentation

Contrat à durée déterminée

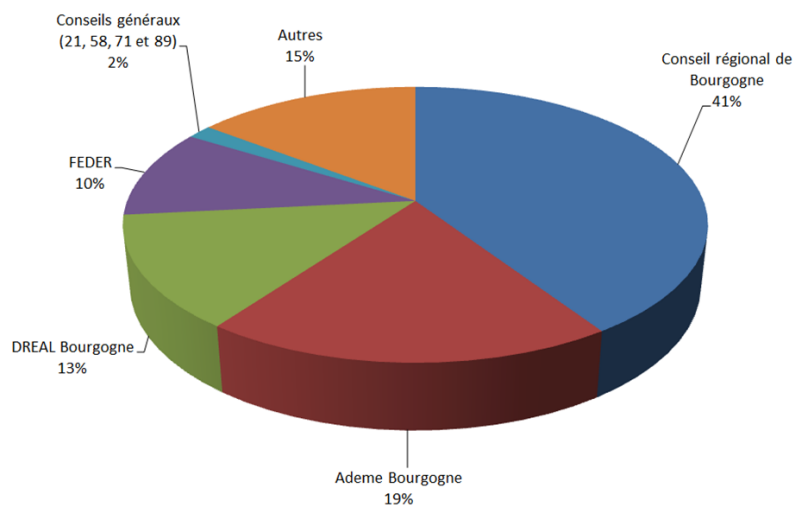
- Anne-Cerise Tissot : chargée d'études biodiversité, du 5 décembre 2011 au 13 juillet 2012

Stagiaires

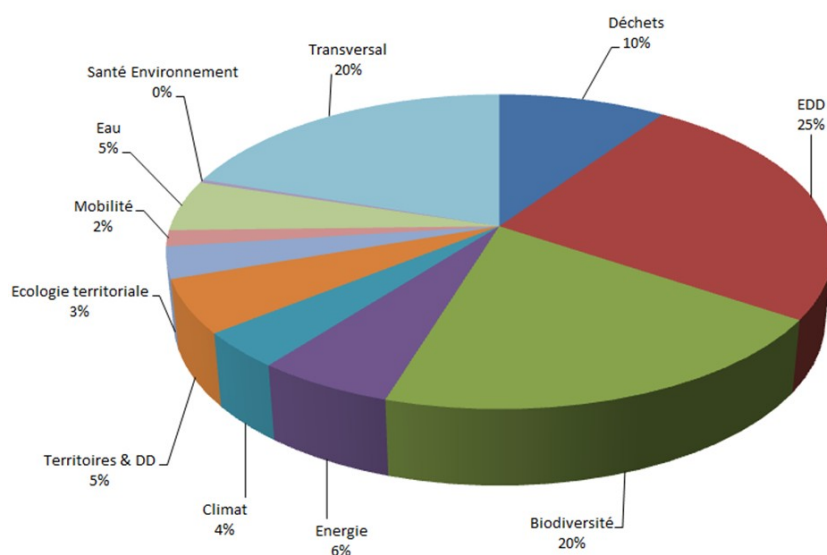
- Alexane Peuch (Lycée Simone Weil, Dijon) : stage découverte - « Secrétariat et comptabilité » (du 15 au 26 octobre 2012)
- Noémie Prochasson, Thomas Mourroux et Bertrand Surcin : AgroSup Dijon - 3^e année - Confrontation à une situation professionnelle - « Protection de captages en Bourgogne et construction d'un réseau d'acteurs locaux » (du 19 octobre 2012 au 28 février 2013)

Le budget de l'agence

Recettes



Dépenses (par thématique)



Implication d'Alterre dans le RARE

Alterre est membre du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement. L'agence est impliquée à travers la participation de ses salariés à trois groupes de travail (GT) :

- Le GT « développement durable »
- Le GT « outils territoriaux énergie et climat »
- Le GT « communication »

Un GT « biodiversité » est en cours de constitution et la création de groupes supplémentaires est en réflexion auprès des équipes des agences. Les groupes de travail

ont vocation à faire de l'échange de pratiques et d'information et mener des projets en commun. Les membres de chaque groupe se réunissent régulièrement lors de réunions physiques ou en téléconférences.

Au-delà des groupes de travail, le RARE a pour missions de représenter les agences membres notamment auprès des institutions nationales sur les grandes questions environnementales et de développement durable, de développer des partenariats inter-régionaux et de promouvoir des actions d'observation, de sensibilisation et d'évaluation.

ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER

Les actions menées par l'agence dans le domaine de l'énergie, des gaz à effet de serre et du climat reflètent deux caractéristiques majeures de l'identité d'Alterre que sont la polyvalence et la transversalité. Alterre embrasse ces sujets très vastes à travers le développement de dispositifs de suivi des énergies et des gaz à effet de serre, l'accompagnement méthodologique des territoires engagés dans des Plans climat énergie territoriaux ou encore l'établissement de passerelles avec le monde de la recherche.

Energies renouvelables : formalisation d'un observatoire partenarial

Le suivi des consommations et des productions d'énergies régionales est effectué par Alterre depuis 1995. Face aux enjeux énergétiques croissants, il est devenu nécessaire, notamment pour les acteurs des politiques publiques, de disposer d'une analyse plus fine du développement des énergies renouvelables. C'est dans cet objectif qu'Alterre a formalisé, début 2012, un **observatoire partenarial des énergies renouvelables** regroupant l'ADEME, Aprovalbois, la Chambre régionale d'agriculture, le BRGM, la DREAL, la DRAAF et le Conseil régional de Bourgogne. Cet observatoire poursuit plusieurs objectifs, notamment :

- Produire un assemblage de données sur les EnR avec une **méthodologie cohérente** dans le temps, permettant notamment un **suivi** des objectifs affichés dans le **Schéma régional climat air énergie** ;
- Produire une **analyse collective** de la situation en croisant les points de vue inter-énergies ;
- Développer une **vision prospective**, notamment en capitalisant les opérations en projet et les études en cours ;
- Valoriser les **opérations innovantes** pour en favoriser la multiplication.

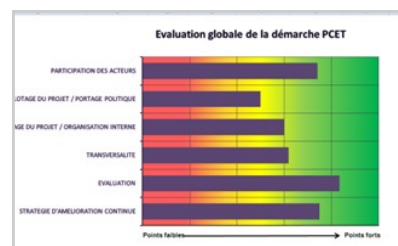
Un **état des lieux des EnR en Bourgogne** a été produit à partir de l'analyse des données mises en commun par les partenaires. Une synthèse d'une trentaine de pages qui recense, notamment de manière cartographique, les installations de production énergie par énergie, est disponible sur le site d'Alterre.



Plans climat énergie territoriaux : vers une acculturation des collectivités à la démarche d'évaluation

Depuis 2010, Alterre apporte un appui méthodologique au réseau des PCET bourguignons, co-animé par l'ADEME et le Conseil régional de Bourgogne. L'agence travaille à la construction, avec ces territoires (pays, agglomérations, conseils généraux), d'une culture partagée de l'évaluation de leur démarche et de leurs programmes d'actions.

Cette année, un travail effectué avec un groupe de territoires volontaires (Grand Chalon, Grand Dijon, Pays Seine-et-Tilles, Pays Puisaye-Forterre) a permis d'élaborer un **guide et un outil électronique pour évaluer** les points forts et les points faibles des démarches PCET.



Cet outil, qui a été mis à disposition de l'ensemble des territoires et par lequel la collectivité consigne des éléments d'analyse quantitatifs et qualitatifs, offre plusieurs avantages :

- Il permet à la collectivité de bénéficier d'une **vue d'ensemble** et de prendre du recul par rapport à sa démarche.
- Il constitue un **support favorable aux échanges** au sein du groupe d'acteurs concernés et au croisement de regards portés sur les résultats.

- Il constitue une **base commune et partagée** pour s'accorder sur les principaux points d'amélioration à apporter à la démarche.

Une **journée de sensibilisation aux méthodes d'évaluation** a par ailleurs été organisée le 31 mai 2012, à Is-sur-Tille, à destination des territoires engagés dans un plan climat. Cette rencontre a permis de réfléchir et d'échanger sur les modalités de mise en œuvre de ce type de dispositif dans les territoires bourguignons (différentes étapes, traduction concrète des principes théoriques, besoins de formation...). Au-delà de l'évaluation de la démarche, un appui sera apporté aux territoires en 2013 pour les aider à construire des indicateurs de suivi de leurs actions.



Photo : Pays Seine et Tilles

Schéma régional climat air énergie : participation au dispositif de suivi

Co-piloté par le Conseil régional de Bourgogne et le Préfet de Région, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) a été approuvé en juin 2012, après une succession d'ateliers de concertation menés en 2011. L'agence ayant été missionnée par le Conseil régional et la DREAL pour réaliser le **suivi du schéma**, elle est force de proposition pour élaborer la méthodologie avec les partenaires. Dans ce cadre, elle développera notamment une **série d'indicateurs** qui permettront de suivre les évolutions dans les différents secteurs d'activités en termes de consommations d'énergies, d'émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et de qualité de l'air.

HYCCARE en chiffres

- 10 chercheurs
- 3 ans de travail (3 CDD)
- plusieurs stagiaires Master 1 et Master 2
- un budget global de 740 k€
- 421 k€ de subventions
- 4 partenaires signataires de la convention avec le MEDDE : uB, AgroSup, INRA et Alterre
- 5 financeurs : MEDDE, ADEME, Agences de l'eau - AESN, AELB et AERMC - et BRGM

Adaptation au changement climatique : favoriser le passage à l'action

Le projet de recherche HYCCARE

Souhaitant poursuivre les travaux relatifs à l'impact du changement climatique sur la ressource en eau menés depuis 2008, l'agence a, aux côtés d'un collectif de chercheurs et de partenaires préoccupés par la gestion de l'eau, saisi l'opportunité d'un appel à projet de recherche du programme GICC - Gestion et Impacts du Changement Climatique - pour lancer un projet d'envergure baptisé HYCCARE (Hydrologie, changement climatique, adaptation, ressources en eau en Bourgogne). D'une durée de 36 mois, HYCCARE s'articule autour de deux grands axes :

- La **construction de connaissances** relatives aux **impacts du changement climatique sur la ressource** en eau et les **vulnérabilités** qui en découlent, à des échelles spatio-temporelle adaptées à la prise de décision par les territoires. Cet axe nécessite la coordination de plusieurs équipes de recherche ainsi que de travaux scientifiques de modélisation.
- Le **jeu des acteurs** et les **dynamiques collectives** autour des vulnérabilités et des **pistes d'adaptation** territoriales et sectorielles. Cela permettra de discerner où sont les leviers pour faire émerger une politique publique sur les questions du changement climatique et ses impacts.

L'originalité de ce projet réside autant dans le rapprochement des échelles spatio-temporelle et décisionnelle que dans le mode de concertation des acteurs mis en place pour le mener à bien.

La plus-value qu'apporte Alterre dans le portage du projet est liée à sa construction, basée d'une part sur l'interdisciplinarité entre chercheurs et d'autre part sur le partenariat entre chercheurs et acteurs et gestionnaires de l'eau. A cet effet, la gouvernance du projet a été structurée ainsi :

- Un **comité de pilotage** comprenant les chercheurs impliqués, les financeurs, les représentants régionaux des acteurs du domaine de l'eau. Largement représentatif, il traduit la volonté de faire se rencontrer, à chaque étape du projet, les équipes de chercheurs et les acteurs du territoire.
- Un **comité scientifique** pour favoriser le fonctionnement interdisciplinaire entre les chercheurs et cela, très en amont de chaque axe de recherche, avec des réunions tous les deux mois.



Une boîte à outils pour les acteurs en charge de stratégie territoriale d'adaptation

Dans la continuité du travail engagé en partenariat avec l'ADEME Bourgogne, en 2011, visant à fournir aux territoires les outils nécessaires à la construction et la mise en place du volet adaptation de leur plan climat énergie, une boîte à outils a été formalisée. A usage de toute personne en charge d'une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique, elle est disponible en ligne sur les sites Internet des deux partenaires, et elle comprend :

- Un **résumé des travaux de recherche** mené par le Centre régional de climatologie sur le changement climatique en Bourgogne (1961-2040) présentant les éléments de connaissance relatifs à l'évolution tendancielle du climat.
- Des **dossiers thématiques et des fiches de synthèse** sur la forêt, la vigne, l'élevage, l'agriculture, l'urbanisme, la biodiversité, les risques naturels et la santé, présentant les principaux enjeux pour la Bourgogne ainsi que des pistes d'adaptation.
- Une **note méthodologique** à l'usage des territoires.
- Une **bibliographie**.
- Plusieurs **diaporamas** (agriculture, élevage et biodiversité ; forêt et vigne ; cadre bâti et risques naturels) réalisés dans le cadre des ateliers de travail du Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) qui ont eu lieu en juin 2011.

Un numéro de Repères consacré aux impacts du changement climatique sur la santé

Quels effets le changement climatique aura-t-il sur la santé des populations ? Si les risques sanitaires sont certes moins aigus en Bourgogne que dans certaines régions du monde et bien que chargés d'incertitudes, ils existent néanmoins et doivent être pris en compte dans les politiques publiques. Ce numéro de Repères fait le point sur les effets directs du changement climatique sur l'organisme, et sur les effets indirects à travers la dégradation accrue de l'environnement. Il fournit des éléments de réflexion sur les conséquences des nouveaux profils de températures et les événements climatiques auxquels s'attendre, ainsi que sur l'évolution des maladies vectorielles. Enfin, il met en exergue la nécessité, pour les individus, les populations comme les territoires, d'anticiper.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX NATURELS

Alterre se fixe comme objectif de créer de la valeur en facilitant le rapprochement d'acteurs et le croisement d'expertises. A travers l'animation de réseaux, elle tisse des liens, favorise les synergies et donne du sens à des actions menées collectivement. Les espaces de dialogue et de concertation que l'agence propose aux acteurs, assortis d'une capacité à coordonner et être force de proposition, contribuent favorablement à promouvoir le changement et à faire progresser l'action.

Biodiversité : appui à l'élaboration et au suivi de politiques régionales

En 2011, la DREAL et le Conseil régional de Bourgogne ont confié à Alterre un travail d'appui méthodologique à l'élaboration d'une stratégie régionale pour la biodiversité qui constituera le futur cadre d'intervention commun à tous les acteurs bourguignons (Etat et établissements publics, collectivités, socioprofessionnels, associations, scientifiques). L'agence a mené une réflexion qui a permis de définir le processus de concertation large articulé avec l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique et d'un observatoire régional de la biodiversité.

Cette année, elle a joué son rôle de **plateforme régionale visant à structurer et coordonner**, avec l'appui de l'UICN France, la bonne mise en œuvre de ce processus de concertation, contribuant ainsi à initier et catalyser une dynamique régionale avec les acteurs bourguignons. Alterre a consacré plus de 92% du temps de travail de la mission biodiversité à cet accompagnement d'envergure, qui a concrètement consisté à :

- Apporter un appui technique et logistique à l'organisation de la **réunion publique de lancement de la démarche** le 30 janvier et à l'organisation, le 14 septembre, des **Assises régionales de la biodiversité** marquant le lancement du processus de concertation. Ces réunions ont réuni chacune près de 250 participants.



Photo : Conseil régional de Bourgogne



- Réaliser le **diagnostic des enjeux à partager** (un document de 44 pages) préalable au processus de concertation, sur la base d'une étude bibliographique et de 34 entretiens menés auprès des acteurs clés.
- Apporter un appui méthodologique et technique à l'**organisation du processus de concertation** (4 séminaires de mobilisation et 16 ateliers de co-construction dont 4 dédiés au SRCE);
- Coordonner la conception et les **contenus éditoriaux** du site Internet dédié à la démarche et contribuer à l'élaboration d'une plaquette d'information.
- Mener un premier travail d'**investigation auprès d'observatoires régionaux** de la biodiversité en France et participer à plusieurs réunions organisées par l'observatoire national de la biodiversité en vue d'identifier les conditions nécessaires à la construction de l'observatoire régional de la biodiversité.

Protection de captages : mise en place d'un réseau d'acteurs



Photo : AESN

En Bourgogne, de nombreuses ressources en eau sont affectées par les pollutions, qu'il s'agisse de nitrates ou de pesticides. L'exposition potentielle des populations à des risques sanitaires interroge la responsabilité des collectivités. Mais malgré l'enjeu fort que représente la protection de captages d'alimentation en eau potable, les actions de protection, souvent complexes, se mettent difficilement en place, y compris sur les captages dits « prioritaires ».

Dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE2) porté par l'ARS et la DREAL, et en partenariat avec les trois agences de l'eau*, Alterre a initié une **mise en réseau des acteurs concernés** par la protection de captages. L'objectif est de stimuler l'action sur le terrain en faisant connaître ce qui se fait au niveau régional, et de favoriser les échanges entre acteurs.

Dans ce but, l'agence a co-organisé, avec un large partenariat institutionnel, **deux journées de sensibilisation** à destination des élus locaux et des agents des collectivités, des associations et de tous les acteurs de l'eau : l'une en Côte-d'Or à Aiserey, l'autre dans la Nièvre à Prémery. Ces deux journées ont été marquées par une très bonne participation, à la fois en termes quantitatifs (jusqu'à 150 personnes présentes) et qualitatifs (de nombreux échanges). Une troisième journée est prévue dans l'Yonne en 2013.

Dans un objectif de pérennisation, une évaluation du dispositif de mise en réseau a été conduite par des étudiants d'AgroSup Dijon, dans la perspective de préciser ses missions et son fonctionnement. Il en ressort un vif intérêt à l'égard de la mise en réseau et la volonté de poursuivre la dynamique partenariale engagée. Un conventionnement pluriannuel avec les partenaires précités est en cours d'élaboration.

*Agence de l'eau Seine-Normandie, agence de l'eau Loire-Bretagne et agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Animation du réseau Bocages de Bourgogne

Animé par Alterre, le **Réseau Bocages de Bourgogne** est né de la volonté des acteurs bourguignons d'associer leurs compétences pour organiser et développer des actions en faveur du bocage, qui soient cohérentes à l'échelle de la région. Il s'agit d'une **plateforme d'échanges**



d'expériences et de mutualisation des connaissances, qui a vocation à sensibiliser et à être force de proposition auprès des décideurs publics, socio-économiques et des citoyens. Ouvert à tous et fonctionnant sur un mode participatif, le réseau tire une grande richesse de la diversité des 150 membres qui le composent (associations, collectivités, administrations, socio-professionnels, organismes consulaires...).

Cette année encore, Alterre a décliné son action autour des grands objectifs du réseau :

- **Mobiliser et sensibiliser** : des réunions thématiques ont été organisées avec des membres du réseau notamment avec la station de recherche pluridisciplinaire des Metz de Saint-Sauveur en Puisaye portant un projet de colloque régional sur le bocage ;
- **Améliorer la connaissance** : trois fiches connaissances ont été publiées sur « La faune des haies champêtres de Bourgogne », « La flore des haies champêtres de Bourgogne » et « Les biens et services fournis par le bocage et la haie » ; la rubrique du site d'Alterre a été restructurée ;
- **Etre en veille et faire circuler l'information** : les manifestations (mois de la Pléchie du PNRM), offres d'emplois, appels à projets, publications ont été relayés dans tout le réseau ; une veille a été effectuée à l'échelle régionale sur les projets d'aménagement foncier susceptibles de dégrader le maillage bocager ; la revue de presse régionale sur le thème des bocages s'est poursuivie ;



- Apporter une expertise et du conseil technique :**
 Alterre a contribué à la construction d'une mallette pédagogique sur la thématique du bocage par l'IFREE et le Pôle bocage de l'ONCFS. L'agence a également encadré, aux côtés de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne, un groupe d'étudiants de l'Université de Bourgogne et d'AgroSup Dijon dans la réalisation d'une étude de faisabilité de la typologie des bocages de Bourgogne, à partir de critères relatifs au gisement en bois biomasse et à la fonctionnalité écologique du bocage bourguignon. Les « correspondants bocage » ont été sollicités pour apporter du conseil technique dans le cadre de l'appel à projets « Bocage et paysages » du Conseil régional.

Un **comité de pilotage** a été organisé le 13 janvier à Pouilly-en-Auxois (21) en présence de 24 participants. Au programme : bilan des actions 2011 et définition du programme de travail 2012.

Co-animation du réseau Découvertes nature en Bourgogne

Le réseau *Découvertes nature en Bourgogne* est animé conjointement par Alterre et le Conservatoire d'espaces naturels bourguignons depuis 2009. Il est composé de 31 sites représentatifs de la diversité du patrimoine naturel régional répartis sur les quatre départements bourguignons, et équipés pour l'accueil du public. Il a pour objectif de **sensibiliser le grand public aux enjeux de préservation de la biodiversité remarquable et ordinaire** et de développer une **offre cohérente de tourisme nature** en Bourgogne.



En 2012, une **journée de formation** intitulée « Des connaissances sur le bocage au service de l'interprétation des sites et de l'éducation nature » a été organisée en collaboration avec plusieurs partenaires*, et a été l'occasion d'associer le réseau d'animateurs-nature CIRCAETE, les réseaux Bocages de Bourgogne et Mares de Bourgogne (animé par le CENB) ; elle a réuni 15 participants. Par ailleurs, Alterre assure la mise à jour du site Internet du réseau www.decouvertes-nature-bourgogne.fr, et notamment la **galerie photos** et le **calendrier des animations nature**.

* l'association Tussilliq, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, la fédération régionale des chasseurs, la fédération régionale des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole, le Parc naturel régional du Morvan et le bureau d'étude en environnement Alain Desbrosse.



Photo : Patrick Leriget, Ville de Nevers



FAVORISER LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chargée de promouvoir le développement soutenable, l'agence en facilite la traduction opérationnelle et la concrétisation à travers des démarches partenariales qu'elle accompagne à l'échelle des territoires ou des structures éducatives. En amont de ces démarches, Alterre exerce un rôle de vigie lui permettant d'être à l'avant-garde de problématiques émergentes, d'explorer et de proposer, à ses partenaires, des approches innovantes.

Co-animation du réseau régional des Agendas 21 et chartes DD

En appui à la DREAL et dans le cadre du Comité régional Agenda 21, Alterre Bourgogne mène, depuis 2010, une mission d'accompagnement des démarches territoriales de développement durable (Agenda 21, Charte de développement durable) et d'animation de réseau.

Cette année encore, des **rendez-vous trimestriels**, réunissant chacun une vingtaine de collectivités de toutes tailles, ont été organisés : à Quetigny (21), à Montambert (58), à la DDT 89 et sur le territoire de la communauté de communes du Creusot-Montceau (71). Ces rendez-vous ont été l'occasion de nombreux échanges, de visites sur le terrain et de partages d'informations, notamment autour de la démarche de développement durable dans les collèges *Ecosffere* (voir page 13), de la coopération internationale, d'actions menées par différents types d'acteurs et de territoires bourguignons, de l'outil Climat Pratic (ADEME), de la trame verte et bleue, du contrat de rivière Yonne-Cure et de l'eau (en lien avec l'actualité du Forum mondial de l'eau à Marseille en mars 2012). Autres points saillants de l'année :

- Le **partenariat presse** avec le Journal du Palais de Bourgogne, dans le cadre du 20^e anniversaire de l'outil Agenda 21, France 3 Bourgogne (Naturbis), France Bleu Bourgogne et Dijonscope.
- La mise à jour et la diffusion d'une cinquantaine d'exemplaires du **Kit Agenda 21** : CD-Rom d'outils pour la construction d'une démarche territoriale de développement durable, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.



- La **démarche d'évaluation participative** menée à travers un appui personnalisé auprès de trois collectivités : Sancé (71), Sainte-Colombe-en-Auxois (21) et Montambert (58), avec la préparation d'une courte vidéo de valorisation de la démarche qui sera disponible en 2013.
- La conception d'un **outil destiné aux collectivités** permettant de situer leur niveau d'engagement dans une démarche territoriale de développement durable (disponible en ligne).
- Le renouvellement de la **formation-action « Culture DD »** en partenariat avec le CNFPT Bourgogne.

Par ailleurs, Alterre a participé à l'expertise nationale de candidatures à la reconnaissance nationale Agenda 21 (hors Bourgogne) délivrée par le ministère de l'Ecologie. L'agence a également contribué à la conception de panneaux de sensibilisation aux Agendas 21, dans le cadre du RARE.

Ecosffere : une démarche de DD dans les collèges

Ecosffere est la démarche de développement durable pour les structures éducatives portée par Alterre dans le cadre du SFFERE. Elle a vocation à mobiliser l'ensemble des publics (enseignants, éducateurs, personnels administratifs, apprenants et parents) de tout type de structures éducatives autour des enjeux du développement durable et des bonnes pratiques, tout en formant les publics concernés.

En 2012 la démarche a été essentiellement orientée vers les collèges, s'inscrivant dans des partenariats à l'échelle des départements avec les Conseils généraux, l'Education nationale et l'ADEME.

Engagés dans Ecosffere depuis 2009, **six collèges de Côte-d'Or, deux collèges de la Nièvre et un collège de l'Yonne** étaient dans leur dernière année. L'accompagnement proposé par Alterre a donc principalement consisté à les aider à finaliser la mise en œuvre des actions qu'ils avaient initiées sur le plan technique et pédagogique, et à préparer avec certaines d'entre eux l'étape de labellisation prévue par la démarche. Au printemps, une **évaluation** a été réalisée dans les neuf collèges en s'appuyant sur des entretiens avec les équipes éducatives de chaque établissement.

En **Côte-d'Or**, le comité de pilotage de la démarche s'est réuni le 5 juin en présence des six établissements.

Dans la **Nièvre**, un jury composé de représentants des quatre partenaires s'est réuni le 2 octobre. Il a décidé de décerner le niveau 2 du label Ecosffere au collège Henri Wallon de Varennes-Vauzelles, qui a mené de nombreuses actions sur l'eau, les déchets, la biodiversité et l'alimentation, et d'accorder une année supplémentaire au collège le Rimorin de Dornes, pour se voir accorder la labellisation. En outre, deux nouveaux collèges nivernais ont été identifiés pour intégrer la démarche Ecosffere à partir de 2013.

Dans l'**Yonne**, le collège privé Saint-Etienne de Sens, dont le suivi est assuré par l'ADEME Bourgogne, a aussi été labellisé au niveau 2 du label Ecosffere, le 25 juin.



Analyse de flux de matières et d'énergies : mieux connaître le fonctionnement des territoires

Tous les territoires recèlent des richesses à travers un capital à la fois naturel, matériel et humain sur lequel ils pourraient davantage fonder leur développement. Dans cette perspective, la première étape est de mieux connaître les flux de matières et d'énergie qui constituent le soubassement des activités économiques d'un territoire.

Dès 2011, Alterre a proposé à ses partenaires régionaux de s'engager dans cette réflexion qui a démarré par la réalisation d'une analyse des flux de matières à l'échelle des quatre départements. Celle-ci consiste à **identifier et comptabiliser les flux de matières** (matières premières, produits semi-finis ou finis) qui entrent dans le fonctionnement des économies départementales, y sont consommés ou en sortent sous forme d'exportations ou de rejets vers la nature. Les premiers résultats ont été présentés auprès du Comité technique* de suivi de l'étude en janvier 2013 et feront l'objet d'une synthèse.

La réalisation d'un tel exercice à une échelle internationale est encore innovante. C'est en effet la première fois qu'une région française se lance en dehors d'un programme de recherche. C'est pourquoi, le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie a conventionné avec Alterre et deux autres partenaires (CNRS et le cabinet d'étude Mydiane) pour la rédaction d'un **guide méthodologique national** sur la réalisation de ce type de comptabilité des flux de matières et d'énergie à destination des territoires. Ce guide sera publié fin 2013.

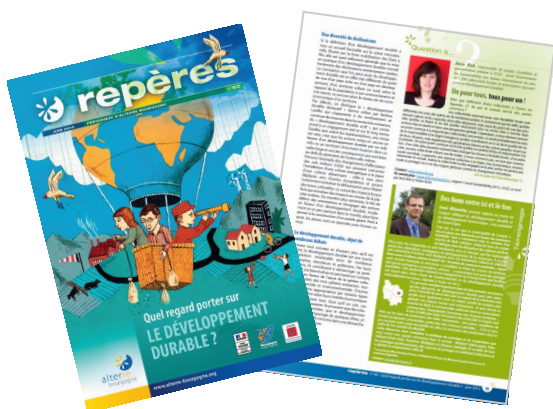
* DREAL, Observatoire régional des transports, INSEE, DRAAF, DDT de l'Yonne, Conseil général de la Nièvre, ADEME Bourgogne, Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Atmos'air Bourgogne, Conseil régional de Bourgogne et C2R Bourgogne.

L'écologie territoriale, c'est quoi ?

Les démarches d'écologie territoriale visent un développement plus soutenable des territoires, basé sur l'optimisation locale des ressources. Le concept d'écologie territoriale propose d'analyser le fonctionnement des territoires, tant du point de vue des flux de matières et d'énergies qui les traversent, que des acteurs qui les composent et sont à l'origine de ces flux, en sont les destinataires, les gèrent ou les contrôlent. L'objectif étant, sur la base de ces observations, de détecter les potentialités des territoires en termes d'optimisation de leurs consommations de ressources (les approches économiques ont jusqu'à présent privilégié le suivi des flux de valeurs avec des systèmes de comptabilité monétaires mais sans le connecter aux flux physiques) et de coopérations entre acteurs.

Un numéro de Repères sur le DD

En écho au 20^e anniversaire de la Conférence de Rio de 1992, un numéro de Repères a été consacré au développement durable : paroles d'acteurs - institutionnels, associatifs, élus... -, retour sur la genèse du concept, prise de hauteur sur les différentes interprétations dans le monde, zoom à l'échelle de territoires bourguignons... Ce dossier apporte de nombreux éléments de réflexion dans le double objectif d'élargir les représentations et les visions que chacun se fait du DD et de donner envie de s'engager dans cette voie.



Le design au service de la mobilité alternative

Le partenariat avec l'Ecole supérieure d'arts appliqués de Bourgogne (ESAAB) de Nevers et le Conseil régional, qui avait été noué dans le prolongement de « J'y vais autrement... » en 2011, s'est conclu en 2012. Il avait pour objectif de faire travailler des étudiants de Master 1 (Diplôme supérieur d'arts appliqués - Créateur concepteur) sur du design d'objets, d'espaces et d'outils de communication en lien avec les enjeux de la mobilité alternative en Bourgogne. **Huit propositions ont été élaborées** (présentées sur le site d'Alterre) : les approches des étudiants viennent s'insérer dans le paysage de la mobilité bourguignonne tout en amenant des **pistes de réflexion** et des **angles d'action originaux** et complémentaires à celles des acteurs de la mobilité. Ce travail a été remarqué par un certain nombre d'acteurs y compris hors de France et a fait l'objet d'une valorisation lors d'un séminaire de réflexion sur la mobilité en milieu rural en Wallonie (Belgique). A noter qu'au-delà de ce projet, l'agence continue à être sollicitée en tant que centre de ressources sur la thématique de la mobilité.



Le design au service de la promotion des modes de transports alternatifs
 Un projet mené avec des étudiants de l'ESAAB
 mai 2011

RENFORCER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A travers les différentes initiatives qu'elle impulse ou qu'elle coordonne dans le champ de l'EEDD, l'agence poursuit un triple objectif : construire une « culture DD » et environnementale partagée par les formateurs et les éducateurs, créer du lien, et renforcer la dynamique régionale de l'EEDD. Alterre s'y emploie notamment en facilitant les rencontres, le dialogue, le partage de savoir-faire et de compétences, et à travers la co-construction de projets.

Coordination des Assises de l'EEDD en territoire bourguignon

Dans le cadre des 3^e Assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) programmées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon, Alterre a coordonné, avec l'appui d'un collectif organisateur, l'organisation des « **Assises en territoire** » à l'échelle de la Bourgogne. Les Assises de l'EEDD sont des temps d'échange, de valorisation et de construction de solutions collectives pour promouvoir l'EEDD auprès de tous les acteurs et permettre son développement. Il s'agit d'un projet participatif, qui repose sur un processus de concertation et de mobilisation à toutes les échelles de territoires, et répond à une logique ascendante.

L'agence a ainsi organisé la promotion du processus des Assises et la circulation de l'information en s'appuyant sur ses outils de communication et en développant des supports complémentaires, et assuré le rôle d'interface entre les acteurs bourguignons et les Assises nationales.

La **concertation régionale** s'est déroulée sur une bonne partie de l'année (de juin 2012 à janvier 2013) avec, en point d'orgue une journée de rencontres et de travail le 30 janvier 2013, organisée au Conseil régional. Le but de la concertation était de **structurer les attentes des acteurs de l'EEDD** du territoire bourguignon, de **faire « remonter » les attentes du terrain** au niveau national, et de **contribuer à l'ensemble de la réflexion** avec des propositions concrètes autour de cinq thèmes :

- L'EEDD, un enjeu de société
- L'EEDD et les politiques publiques (régionales et nationales)
- Quelle organisation pour l'EEDD sur le territoire ?
- Innover et expérimenter en EEDD
- L'EEDD et les trois piliers du DD

La publication d'une synthèse est prévue pour 2013.

Plateforme de l'EEDD en Bourgogne : un outil de rapprochement des acteurs

Le projet de développement d'une plateforme de mutualisation des ressources en EEDD a été confié à Alterre en 2011. Ce projet vient en réponse au besoin identifié auprès des acteurs du territoire de disposer d'un outil permettant de faire **connaître les ressources existantes** et **créer du lien entre les acteurs**. Suite à l'étude de faisabilité qui avait permis de formaliser les attentes des acteurs de l'EEDD et de préciser les contours de l'outil en ligne à concevoir, la plateforme a été développée et mise en ligne pour les Assises de l'EEDD en Bourgogne, le 30 janvier 2013. Elle est accessible à l'adresse suivante : www.eedd-bourgogne.fr



La plateforme de l'EEDD en Bourgogne a été conçue comme un outil collaboratif, alimenté et animé par les acteurs de l'EEDD en Bourgogne. Elle s'adresse à toute personne amenée à exercer des actions d'éducation, de sensibilisation, de mobilisation en faveur de l'environnement et du développement durable, quels que soient les publics. Elle permet un **accès unique, simple et direct vers de nombreuses ressources en EEDD** :

- Outils pédagogiques
- Acteurs de l'EEDD en Bourgogne
- Animations et formations
- Evénements à venir
- Actualités de l'EEDD en Bourgogne

Depuis le lancement du projet, un groupe de travail « plateforme » associant des membres du dispositif SFFERE et d'autres acteurs de l'EEDD, est régulièrement mobilisé pour discuter des grandes orientations du projet, valider les principales étapes et contribuer à alimenter la plateforme.



Coordination de Plani'SFFERE, le plan de formation des formateurs à l'EEDD

Chaque année, Alterre est en charge de l'élaboration du Plani'SFFERE, le plan de formation des formateurs à l'éducation à l'EEDD en Bourgogne. Avec l'appui du comité technique du SFFERE et d'acteurs de l'EEDD dont les compétences viennent enrichir la réflexion, le travail d'ingénierie se déroule en plusieurs étapes :

- bilan et évaluation du plan de formation précédent
- veille sur les thématiques de formation émergentes analyse des besoins et attentes des acteurs bourguignons de l'EEDD
- recueil et analyse de l'offre de formation des partenaires réunis au sein du SFFERE
- rédaction des contenus du plan à partir des propositions des partenaires du SFFERE
- suivi de la mise en page et de l'impression du Plani'SFFERE
- diffusion au plus grand nombre de formateurs

Plani'SFFERE 2012-2013 comprenait **25 formations** réparties en 3 grandes rubriques : enrichir ses savoirs en environnement et développement durable ; enrichir ses pratiques pédagogiques ; mettre en œuvre un projet en EEDD et agir dans sa structure. Neuf formations portaient sur de nouveaux thèmes, notamment du fait de l'arrivée de nouveaux partenaires : ODCE 58 (Office départemental de la coopération à l'école de la Nièvre), Eco-centre de l'Auxois et Tussilliq.

A noter que le plan académique de formation (PAF) qui avait été suspendu pendant deux ans, fonctionne de nouveau, ce qui permet à l'Académie de Dijon de proposer deux formations, d'ouvrir 12 formations du Plani'SFFERE au PAF et d'accorder une centaine de places aux enseignants.

Plani'SFFERE 2011-2012 en quelques chiffres :

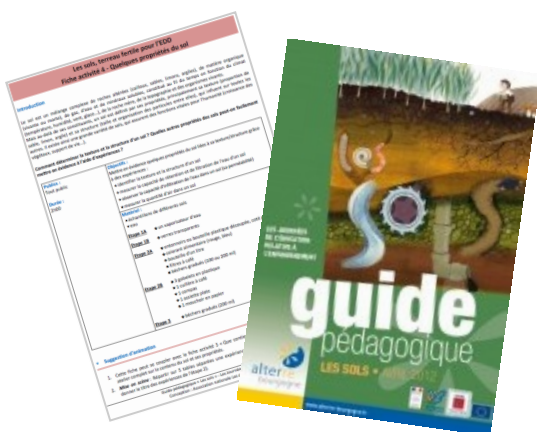
- 16 sessions de formation
- 19 journées organisées
- 152 participants
- 12 participants par formation en moyenne



Les campagnes de l'EEDD sur les sols

Depuis de nombreuses années, une **opération de mobilisation et de sensibilisation** sur un thème environnemental différent tous les ans est organisée à destination des enseignants et des animateurs afin de les inciter et leur venir en appui dans la mise en place d'activités pédagogiques avec leurs publics.

Cette opération, connue sous le nom des Journées de l'ERE, a été rebaptisée « les Campagnes de l'éducation à l'environnement et au développement durable » et porte dorénavant sur un même thème pendant deux années scolaires consécutives, afin de laisser un temps d'appropriation plus important aux équipes éducatives. Dans le cadre de ces campagnes, sont proposés aux publics de l'EEDD en Bourgogne : des formations, des rencontres et un guide pédagogique composé de fiches-activités. Le thème des sols était au cœur des campagnes en 2012 et au 1^{er} semestre 2013.



Animation du réseau Circaète

En collaboration avec Tussiliiq, Alterre coordonne CIRCAETE (Coordination des initiatives régionales concernant l'animation et l'éducation au territoire et à l'environnement), un réseau régional d'animateurs nature. Chaque année, une session de formation est organisée dans le cadre de ce réseau à laquelle sont invités les gestionnaires des sites *Découvertes nature en Bourgogne*, l'occasion de créer du lien entre ces publics. Les premières formations ont été consacrées aux techniques d'animation, à l'interprétation des sites et à l'accueil des publics en situation de handicap dans les espaces naturels. Depuis 2011, pour répondre à la demande des animateurs et gestionnaires, des **formations** sont proposées, orientées vers l'**acquisition de connaissances naturalistes à réinvestir en animation**. Le bocage a ainsi été mis à l'honneur les 8 et 9 novembre 2012 au Creusot et ses environs, et a rassemblé une quinzaine de participants.

Le 4 décembre, une journée de rencontres entre animateurs a également été organisée à Villotte Saint-Seine (21), à laquelle douze personnes ont participé. Au programme, échanges et partage de pratiques pédagogiques, et séance de travail autour de la question « Quelle organisation sur les territoires pour l'EEDD ? » pour alimenter la réflexion des Assises régionales de l'EEDD.

GÉRER ET PRÉVENIR LES DÉCHETS

L'observation dans le domaine des déchets est l'une des missions les plus anciennes de l'agence. Alterre a su néanmoins, depuis 2005, adapter son mode d'intervention au fil des années. Les quatre départements bourguignons étant dorénavant dotés d'un observatoire départemental, la plus-value d'Alterre réside dans leur articulation à l'échelle régionale. Les décideurs et pouvoirs publics disposent ainsi d'un dispositif cohérent leur permettant de procéder à des choix éclairés en matière de gestion et de prévention des déchets. En outre, Alterre investit des champs non couverts par les observatoires départementaux, comme celui des déchets d'activités économiques, afin de faire bénéficier à tous de ses avancées en matière d'observation.

Vers un élargissement du périmètre d'observation des déchets

L'animation du réseau des observatoires des déchets, menée conjointement par Alterre et l'ADEME, permet l'échange d'informations entre d'une part les observatoires départementaux (portés par les conseils généraux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire) et d'autre part l'observatoire régional ainsi que le dispositif national de l'ADEME. Elle est le moyen de bénéficier d'un **dispositif régional d'observation cohérent et opérationnel**. Dans le cadre de cet observatoire, 15 indicateurs sont mis à jour annuellement par Alterre. Ils sont établis aux échelles départementale et régionale et portent sur les flux de déchets ménagers et assimilés collectés, les équipements, le mode de financement du service déchets et les transports de déchets.

Face aux enjeux que représente la prévention des déchets, Alterre procède, depuis 2008, à l'observation des actions développées par les collectivités. Au-delà de la veille et de la **capitalisation de ces actions**, l'agence procède à une analyse des plus innovantes qu'elle valorise sous la forme de **fiches expériences**, contribuant ainsi à maintenir une dynamique autour de cette question prioritaire.

Nouveau en 2012, le champ d'observation s'élargit aux **déchets d'activités économiques**. Une étude de faisabilité pour estimer le gisement de ces déchets a été lancée en partenariat avec l'ADEME Bourgogne et les Conseils généraux. Cette étude répond au besoin de mieux intégrer les déchets des entreprises dans les objectifs de prévention. Elle a amené Alterre à se rapprocher de l'expérience d'autres régions en la matière,

et à recourir à l'outil déjà développé en région Midi-Pyrénées par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et l'Observatoire régional des déchets industriels en Midi-Pyrénées (ORDIMIP).

Un appui méthodologique aux collectivités pour le suivi de leurs actions

Entre fin 2009 et fin 2011, trois conseils généraux de Bourgogne ont contractualisé avec l'ADEME pour la mise en place d'un plan de prévention et 19 programmes de prévention* ont été signés. Avec l'engagement de ces territoires, l'observatoire régional des déchets prolonge ses travaux vers le suivi de ces plans et programmes.

Aux côtés de l'ADEME Bourgogne, Alterre réalise un accompagnement des collectivités pour les aider à construire leur **dispositif de suivi-évaluation de leur plan ou programme**.



En 2012, **deux journées d'appui** ont ainsi été organisées - le 20 avril à Pouilly-en-Auxois et le 2 juillet à Beaune - pour les collectivités qui viennent de se lancer dans un programme. L'objectif est avant tout de permettre une acculturation des collectivités à la démarche d'évaluation et une appropriation des bases méthodologiques, notamment à travers la construction d'indicateurs.

Un outil informatique permettant de structurer le suivi de ces plans et programmes est également proposé aux collectivités. Développé par l'Agence régionale pour l'évaluation environnement et climat de Poitou-Charentes, la diffusion de cet outil est assurée par Alterre qui joue le rôle de référent en Bourgogne pour son utilisation en proposant un appui à la demande.

PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

La question des impacts sur la santé humaine des dégradations de l'environnement constitue un nouveau champ d'investigation pour Alterre. C'est en qualité de plateforme que l'agence intervient dans les deux principaux projets auxquels elle participe : d'une part, pour favoriser l'action partenariale et transversale et d'autre part, pour mutualiser ses compétences de centre de ressources.

Le projet *Bon pied, bon air* pour améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles

Déclinaison du Plan national santé environnement, le plan régional santé environnement de Bourgogne – qui fait suite au PRSE1 et couvre la période 2011-2015 – est un plan d'actions dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé des Bourguignons en réduisant leur exposition aux pollutions environnementales. Il contient sept objectifs et 22 actions concrètes.

En 2011, dans le cadre du 1er objectif du PRSE2 concernant l'amélioration de la qualité de l'air respirée par tous les Bourguignons, Alterre, en partenariat avec l'ARS et la DREAL, a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités bourguignonnes engagées dans des démarches territoriales de DD, pour la mise en place d'un **projet expérimental** visant à **réduire l'exposition des familles à la pollution atmosphérique aux abords d'écoles primaires**.

Baptisé « Bon pied, bon air », le projet a démarré à la rentrée scolaire de septembre 2012 avec deux établissements scolaires : l'école Notre-Dame à Mâcon et l'école Léon Blum à Longvic. Le rôle d'Alterre est de faciliter et d'accompagner l'émergence des projets en



mettant à disposition ses compétences méthodologiques en faveur de l'intelligence collective (notamment développées dans le cadre de l'initiative « J'y vais autrement... »). Mise en relation, animation, concertation, utilisation de tableaux de bords : un ensemble d'outils contribuent à mobiliser enfants, parents d'élèves, équipe éducative, techniciens et élus des deux collectivités aux côtés de partenaires techniques (ARS Bourgogne, DREAL Bourgogne, ADEME, Atmos'air, ORS, INREPS, Education nationale). L'objectif est de passer de la sensibilisation à **l'appropriation des enjeux par les publics concernés** pour, au 1^{er} semestre 2013, définir et mettre en œuvre les actions en réponse aux problématiques constatées.

Contribution à la création du portail e-SET santé et environnement pour tous

Toujours dans le cadre du PRSE2, la conception-réalisation d'un portail d'information et de formation, baptisé E-Set, est portée par les acteurs de la santé, de l'environnement, du travail, de l'éducation et de la formation en Bourgogne (l'ARS, la DREAL et l'ADEME, en partenariat avec le GIP-Formation continue et insertion professionnelle de Bourgogne, Alterre, l'IREPS et l'ORS). Ce portail a pour objet de **développer un dispositif de formation et d'information sur l'éducation** relative aux thématiques de **santé, d'environnement et de travail** en Bourgogne. Il prévoit ainsi de mettre à disposition des différents publics concernés, au sein d'un espace officiel et centralisateur, ressources et information sur les formations en santé environnementale dans le milieu du travail. Les partenaires partagent leur savoir-faire et apportent leurs compétences métiers sectorielles. En 2012, Alterre a participé au projet à travers deux chantiers :



- Chantier n°1 : **Elaboration et amélioration de l'interface graphique du portail** ; ce chantier a abouti à la création du graphisme de la page d'accueil et la structuration des différentes fonctionnalités, l'élaboration de l'arborescence des pages et de l'organisation des informations ainsi que la détermination des formats des notices des ressources et événements.
- Chantier n°4 : **Recensement et caractérisation des ressources** qui seront mises à disposition ; celui-ci a permis la finalisation de l'index thématique, l'élaboration d'un tableau de sourcing des sites à surveiller, ainsi que la rédaction d'un cahier des charges du fonctionnement du portail.

COMMUNIQUER ET INFORMER

Les actions de communication menées par l'agence poursuivent trois grands objectifs: diffuser auprès des acteurs du territoire les savoirs et connaissances qu'elle capitalise, informer sur les travaux qu'elle mène et accroître la notoriété de la structure. Les différentes missions de l'agence sont toutes accompagnées d'un volet communication qui permet d'atteindre les publics ciblés en fonction des actions, à travers une production très diversifiée. En complément des actions de communication à proprement parler, les savoir-faire relevant de la documentation et des NTIC viennent également en appui aux différents rôles assignés à l'agence.

Les outils de communication globale

L'agence communique sur qui elle est et ce qu'elle fait à travers une diversité de supports :

- son **site Internet** : depuis le 1^{er} juillet 2012, Alterre a un nouveau site Internet. Construit davantage comme un centre de ressources, avec deux entrées principales : les thèmes et les types de ressources. Sa nouvelle architecture est dominée par un principe de circularité visant à créer du lien entre les différents types de contenu du site. La recherche d'information est ainsi facilitée et le fonctionnement est plus dynamique.

- sa **lettre d'information** : deux numéros ont été publiés en 2012, diffusés auprès d'une liste d'environ 600 contacts comprenant les membres de l'agence, des partenaires dans le cadre de groupes de travail, les référents environnement et DD des collectivités, les associations, les socio-professionnels...

- les **relations presse** : chaque événement organisé par l'agence est l'occasion de diffuser un communiqué à la presse locale, régionale et selon les sujets, nationale. Ce communiqué donne généralement lieu à un article publié dans un ou plusieurs quotidiens départementaux, et d'une interview diffusée sur une ou plusieurs radios. France 3 s'est également fait le relai de la conférence sur la transition énergétique organisée en décembre. Une vingtaine de « couvertures presse » régionales ont ainsi enregistré sur l'année.

- les **e-mailings** : toutes les personnes de l'équipe développent un ou des réseaux en lien avec les domaines dans lesquels elles interviennent et pour lesquels elles

tiennent les coordonnées à jour. La diffusion d'information auprès de ces réseaux permet d'atteindre des publics ciblés. Autre outil de diffusion, la « base personnes » centralisant plus de 12.000 contacts, constitue également un outil précieux pour répondre aux objectifs d'information, de mobilisation et de sensibilisation de l'agence. Cette base de données étant déjà ancienne, un projet de modernisation est en cours et a fait l'objet, en 2012, de la rédaction d'une analyse des besoins.

- les **relations avec les partenaires** : la communication s'organise aussi sous des formes plus ou moins formalisées avec les partenaires de l'agence. Alterre organise notamment une réunion d'échange d'informations avec les responsables communication des organismes financeurs (Conseil régional, DREAL et ADEME) visant à favoriser les synergies et rapprochements possibles et qui cette année a eu lieu le 24 février.



L'année 2012 a été particulièrement riche en projets web, qu'il s'agisse de ceux de l'agence ou de projets sur lesquels elle a été sollicitée par des partenaires :

1. Révision du site d'Alterre : nouvelle architecture, nouveau graphisme www.alterre-bourgogne.org
2. Création d'un site dédié à la stratégie régionale pour la biodiversité et au schéma de cohérence écologique

www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr

1. Création de la plateforme de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Bourgogne www.eedd-bourgogne.fr
2. Participation à l'élaboration du projet de site E-set www.eset-bourgogne.org
3. Administration du site de Découvertes nature en Bourgogne www.decouvertes-nature-bourgogne.fr



Les publications

La diffusion des travaux menés et des connaissances capitalisées par l'agence se fait à travers plusieurs supports :

- **Repères** : cette année, trois sujets ont été traités :
 - le **développement durable** avec une large place accordée aux Agendas 21,
 - les **effets du changement climatiques sur la santé**, et
 - l'**action collective** au service du développement durable.

Les Repères sont le produit de la combinaison : état des lieux, synthèses d'enjeux, valorisation de démarches régionales et locales, et dires d'experts. Ils sont imprimés à 6000 exemplaires et diffusés majoritairement par voie postale et sont disponibles en ligne.

- **Souffle d'ERE** : la revue consacrée à l'éducation relative à l'environnement et au développement durable est publiée chaque année au 4me trimestre. Imprimée à 2500 exemplaires, elle est diffusée principalement auprès des animateurs, associations et enseignants. Le numéro 18 était largement consacré aux thèmes des Assises de l'EEDD en territoire bourguignon (organisées le 10 janvier 2013) en lien avec les Assises nationales (organisées du 5 au 7 mars à Lyon) et a fait l'objet d'une nouvelle maquette.

- Et aussi des **synthèses**, des **rapports techniques**, des **fiches expériences**, des **fiches connaissances** sur l'ensemble des sujets traités par l'agence.



Le service d'information et de documentation

Ouvert à tous les publics, le service d'information et de documentation d'Alterre a vocation à répondre aux questions que se posent les Bourguignons sur l'environnement et le développement soutenable en région. Une grande variété d'ouvrages (livres, rapports techniques, outils réglementaires) ainsi que des revues, des brochures, sont tenus à disposition du public. Le centre d'information et de documentation d'Alterre Bourgogne, c'est aussi :

- Un **accueil** personnalisé
- Une **revue de presse** hebdomadaire des quotidiens régionaux, de la presse spécialisée et de la presse électronique
- Une **veille documentaire** sur les thématiques de l'agence
- L'**orientation du public** vers d'autres sources d'information

La conférence annuelle sur un thème émergent



- « Les conditions de réussite de la transition énergétique » était le thème de la conférence annuelle organisée par Alterre le 10 décembre 2012 au cinéma Olympia à Dijon. Inscrite dans le cadre de la phase d'information du débat sur la transition énergétique, la conférence s'est attachée à traiter les **aspects sociétaux**, soulevant notamment les enjeux de l'**acceptabilité sociale des transformations** à mettre en œuvre et de la **réappropriation de la question énergétique par les territoires**. La journée était organisée essentiellement autour de tables rondes. Sur les 300 participants, plus de 88 % se sont dit globalement très satisfaits de la journée.



- Le **prêt de documents**
- La **diffusion des publications** de l'agence
- Cette année, l'acquisition de nouveaux ouvrages a été faite en lien avec les projets et les actions menés par l'agence, en particulier sur les thématiques de la **transition énergétique**, de la **biodiversité** et des **territoires durables**. Pour chaque thème de travail de l'agence, une bibliographie est produite et mise en ligne sur le site d'Alterre.



A la question :

« **Qu'avez-vous particulièrement apprécié ?** »

...des participants ont répondu :

« *Les intervenants, de très bon niveau* »

« *Les temps d'échanges avec la salle suffisamment importants, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce genre de journée et devient alors frustrant* »

« *L'intervention des sociologues, car on parle trop souvent de l'énergie sous un angle technique* »

« *Journée très bien animée ; échanges bien arbitrés* »

« *Les témoignages concrets et enrichissants* »

« *La volonté des organisateurs de faire émerger un débat de fond et sortir des aspects techniques pour entrer dans la réflexion* »

« *Sensibilisation réussie à cette transformation socioculturelle et à la nouvelle économie par les territoires* »

Parmi les pistes d'amélioration, une grande majorité des commentaires concerne le besoin de consacrer davantage de temps et de place dans la programmation à des exemples de réalisations concrètes et d'accompagnement au changement.

(Extrait de l'évaluation de la conférence 2012 sur les conditions de réussite de la transition énergétique)

Le conseil scientifique

Ayant pour objectif de renforcer l'assise technique et scientifique de l'agence, le conseil scientifique d'Alterre a un rôle consultatif, apporte des éclairages et émet des avis et des suggestions sur le programme de travail de l'agence. Il doit ainsi lui venir en appui notamment pour lui permettre de **rester innovante**, d'être en **veille sur les questions émergentes**, d'avoir une **vision prospective des enjeux** et d'élargir son spectre d'action pour **investir les différents champs du développement durable**. Le conseil scientifique d'Alterre est composé des personnes suivantes :

- **Biodiversité**

François Letourneux, président de la commission des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

- **Dynamiques Territoriales**

Francis Aubert, professeur d'économie, AgroSup Dijon

Sabine Barles, urbaniste, professeur des universités, Université Paris 1

Mathieu Flonneau, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris 1

André Larceneux, professeur de géographie, Université de Bourgogne

- **Ecologie**

Patrice Notteghem, ethno écologue, mission développement durable, communauté Creusot Montceau

- **Economie**

Pierre Calame, ancien haut fonctionnaire de l'équipement, directeur puis président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme

Jean Cavailhès, ingénieur agronome et économiste, directeur de recherche, INRA Bourgogne

- **Philosophie**

Catherine Clément, agrégée de philosophie, fondatrice et directrice de l'université populaire du musée du Quai Branly

- **Énergie/climat**

Thomas Guéret, ingénieur spécialiste des économies d'énergie et de la lutte contre le changement climatique

Yves Richard, professeur, centre de recherches de climatologie, CNRS / Université de Bourgogne

- **Santé & Environnement**

Isabelle Millot, médecin en santé publique, ORS/IREPS Bourgogne

Jean-Pierre Besancenot, directeur de recherche honoraire au CNRS

- **Sciences de l'éducation**

Sylvie Kergreis, docteur en psychologie sociale et environnementale

Christine Partoune, Université de Liège, unité de géographie économique et sociale

SIGLES

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ARS : Agence régionale de santé

CENB : Conservatoire des espaces naturels Bourguignons

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières

DD : Développement durable

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EEDD : Education à l'environnement et au développement durable

EnR : Energies renouvelables

HYCCARE : Hydrologie, Changement Climatique, Adaptation, Ressources en Eau en Bourgogne

IFREE : Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement

INRA : Institut national de la recherche agronomique

IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

ORS : Observatoire régional de santé

PCET : Plan climat énergie territorial

PNRM : Parc naturel régional du Morvan

PRSE : Plan régional santé environnement

RARE : Réseau des agences régionales de l'environnement

SFFERE : Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement

SRCAE : Schéma régional climat air énergie

SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

uB : Université de Bourgogne

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

2012 au fil des mois...

- Janvier** Lancement de la démarche régionale de concertation pour l'élaboration de la **stratégie régionale pour la biodiversité**
- Février** Formation "**culture DD**" à Montbard (21) et à Cosne-Cours-sur-Loire (58)
- Mars** Formation sur **les sols** dans le cadre des Campagnes de l'EEDD
- Avril** Formation-accompagnement au suivi-évaluation des collectivités disposant d'un plan ou programme de **prévention des déchets** à Pouilly-en-Auxois (21)
- Mai** Journée de sensibilisation aux méthodes d'**évaluation des plans climat-énergie territoriaux** ; **Assemblée générale** d'Alterre
- Juin** Remise du label **Ecosffere** au collège Saint-Etienne de Sens (89)
- Juillet** Formation-accompagnement au **suivi-évaluation** des collectivités disposant d'un plan ou programme de **prévention des déchets** à Beaune (21) ; Mise en ligne du **nouveau site** d'Alterre
- Août** *C'était les vacances pour beaucoup de Bourguignons !*
- Septembre** **Assises régionales de la biodiversité** en Bourgogne à Dijon ; Journée de promotion des **Agendas 21**
- Octobre** Journée "**Protection de captages**" à Longecourt-en-plaine et Aiserey (21) ; remise du label **Ecosffere** à un collège de la Nièvre ; Evaluation participative de l'Agenda 21 de Sancé (71)
- Novembre** Journée "**Protection de captages**" à Premery (58) ; Evaluation participative de l'**Agenda 21** de Sainte-Colombe en Auxois (21) ; Formation sur les **bocages** dans le cadre du réseau d'animateurs nature CIRCAETE
- Décembre** Conférence régionale sur les conditions de réussite de la **transition énergétique** à Dijon ; Journée de rencontre du réseau **CIRCAETE** à Villotte-Saint-Seine (21) ; Evaluation participative de l'**Agenda 21** de Montambert (58)



Publications 2012

Développement durable

- REPERES N°61 : Quel regard porter sur le développement durable ?
- Guide Ecosfère : une démarche de développement durable dans les structures éducatives en Bourgogne
- Actes de la conférence : Action collective et développement durable (13 décembre 2011, Dijon)

Changement climatique

- REPERES N°60 : Changement climatique et santé : gérer l'incertitude
- Boîte à outils : Adaptation au changement climatique

Energie

- Synthèse : Etat des lieux des énergies d'origine renouvelable en Bourgogne

Biodiversité - Bocages

- Fiche connaissances : La faune des haies champêtres de Bourgogne
- Fiche connaissances : La flore des haies champêtres de Bourgogne
- Fiche connaissances : Les biens et services fournis par le bocage et la haie

Eau - Protection de captages

- Fiche expérience : Giry, un captage "Grenelle" en zone de grande culture
- Fiche expérience : Aiserey, une volonté forte d'améliorer la qualité de l'eau

Déchets

- Fiche expérience : Réseau des ressourceries Sud Bourgogne
- Fiche expérience : Organisation d'un événement sportif écoresponsable "La Sauvignoise"
- Fiche expérience : Opération foyers témoins au Conseil général de la Côte-d'Or

Sols

- Rapport technique : Les sols, des fonctionnalités à mieux connaître pour mieux les utiliser
- Guide pédagogique

Education à l'environnement et au développement durable

- Planif'SFFERE 2011-2012
- Souffle d'ERE n°18



Imprimé sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert qui garantit la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées



Alterre Bourgogne
9 boulevard Rembrandt
21000 DIJON
Tél.: 03.80.68.44.30
contact@alterre-bourgogne.org
www.alterre-bourgogne.org

Alterre Bourgogne est principalement financée par :



Membre du :

